

Pari réussi pour le PLR dans la lutte contre la criminalité

Berne, le 10 juin 2015

Communiqué de presse

Pari réussi pour le PLR dans la lutte contre la criminalité

Les courtes peines privatives de liberté sont réintroduites dans le Code pénal

C'est une grande victoire dans le domaine de la sécurité pour le PLR. Les Libéraux-Radicaux. Après des années d'efforts, malgré les oppositions systématiques de la gauche et dans un premier temps du Conseil fédéral, le PLR a enfin réussi, notamment grâce aux initiatives d'Isabelle Moret et de Christian Lüscher, les deux vice-présidents romands, à réintroduire dans le Code pénal les courtes peines privatives de liberté (6 mois et moins). Après le Conseil national lundi, le Conseil des Etats confirme aujourd'hui le soutien du parlement en faveur du projet définitif, qui sera soumis au vote final le 19 juin.

Le PLR avait en effet réagi en 2008 suite aux premières expériences liées à l'entrée en vigueur des peines pécuniaires (jours-amende) et du fiasco dénoncé par les procureurs cantonaux en déposant une initiative parlementaire (Suppression ou subsidiarisation de la peine pécuniaire). En effet, un juge ne pouvait condamner un trafiquant de drogue transfrontalier qu'à des jours-amende avec sursis, sous le regard interloqué de l'accusé qui remerciait la justice de ce cadeau-bonus offert par la Confédération. Une peine qui ne permettait plus de condamner efficacement les criminels.

Désormais, les juges disposeront à nouveau de cet outil nécessaire de prévention et de répression qui permet de lutter efficacement contre la petite criminalité, qui touche directement la vie de nos concitoyens. Quant aux jours-amende, ils sont maintenus car ils permettent de poursuivre efficacement les infractions à la loi sur la circulation routière commises par des personnes bien intégrées et de manière équitable surtout depuis le tour de vis – voire les excès – résultant de l'adoption de « Via sicura ».

En réintroduisant les courtes peines privatives de liberté, le PLR a une fois de plus prouvé son rôle de leader en Suisse dans les domaines de la sécurité des citoyens et de la lutte contre la criminalité.

Liberté, Cohésion et Innovation – **par amour de la Suisse**

Contacts:

- › Christian Lüscher, vice-président du PLR. Les Libéraux-Radicaux, 079 355 37 52
 - › Isabelle Moret, vice-présidente du PLR. Les Libéraux-Radicaux, 079 332 08 23
 - › Raphaël Comte, conseiller aux Etats, 079 598 56 53
 - › Georg Därendinger, chef de la communication, 079 590 98 77
 - › Aurélie Haenni, porte-parole romande, 079 315 78 48
-